

# Redynamiser un pôle maraîcher dans la métropole toulousaine : retours d'expérience sur la plaine des Quinze Sols à Blagnac, en bord de Garonne.



**Pour :** Fondation de France

**Date :** 2015 - 2019

**Partenaires :** Erables 31 (Agriculture biologique), INRA-UMR AGIR, CNRS-CERTOP, Ville de Blagnac, Toulouse Métropole

**Région :** Occitanie - **Domaines :** Agroécologie Biodiversité / Alimentation

**Solagro anime un projet de recherche-action pour redynamiser et faire évoluer la plaine maraîchère dite des "quinze sols".**

## Contexte

La plaine des Quinze Sols est l'une des dernières zones maraîchères d'envergure de la métropole toulousaine. Situé en bord de Garonne, ce site de 115 hectares agricoles était peu à peu abandonné par les maraîchers. Ils n'étaient plus que 4 au démarrage du projet. Les plus anciens ne trouvent pas de repreneurs dans le cadre familial. A l'heure où la demande de produits locaux et/ou bio explose, la requalification de ces terres apparaissait d'autant plus nécessaire et prometteuse - que l'aire urbaine de Toulouse est soumise à une pression démographique et foncière très forte.

## Objectifs

L'objectif de cette recherche-action est d'analyser les conditions de la réussite d'une réqualification concertée et collective d'un espace unique. Les finalités de la requalification sont : l'installation d'une nouvelle génération de maraîchers, l'évolution des pratiques (vers la bio), la diversification des productions, la recherche de débouchés en circuits courts, la mutualisation de moyens, l'ouverture du site au public, ...

## Déroulement

Outre la coordination des partenaires et l'animation des groupes de travail, Solagro a réalisé :

- le diagnostic de restructuration foncière
- l'étude paysagère qui comporte la création de réservoirs de biodiversité et corridors "d'accueil" pour les auxiliaires des cultures.

## Résultats

Le projet a vu l'émergence de plusieurs actions structurantes, notamment :

- le classement du secteur en zone agricole protégée (ZAP),
- le diagnostic de ré-organisation foncière qui organise un potentiel d'accueil pour 10 à 15 producteurs, voire plus.
- des entretiens avec les maraîchers actuels et futurs pour déterminer leurs besoins, leurs projets,
- des enquêtes auprès des habitants sur le devenir du site,
- la plantation d'un verger,
- l'organisation de formations et l'installation de deux maraîchers en bio,
- des cours de cuisine pour les gestionnaires des cantines à la préparation des légumes bruts,
- la signature d'une convention entre le marché d'intérêt national de Toulouse et la régie alimentaire de Blagnac (qui a sa propre légumerie) pour valoriser les productions "en circuits courts",
- le recensement des moyens techniques et humains mutualisables par les maraîchers,
- et d'autres actions qui sont en cours de finalisation.